

Le Finistère, terre de mille et une chapelles

Le patrimoine religieux et les Finistériens. Notre département compte plus de mille chapelles et églises. Comment expliquer leur si bon état ? Réponse du père Gustave Hervé, un expert.

1 2 3 4 5



Gustave Hervé, prêtre du diocèse de Quimper et Léon, spécialisé dans le patrimoine religieux.

CHÉRY PHOTO - QUEST FRANCE

Lorsque l'on découvre le Finistère, on a le sentiment de voir beaucoup de chapelles...

Si l'on trace une ligne allant de Saint-Brieuc à Vannes, la zone située à l'Ouest, dont le Finistère, est l'une des régions avec la densité d'églises et de chapelles la plus importante au monde ! Ce n'est donc pas qu'une impression... Notre département compte 380 anciennes paroisses (de multiples redécoupages ont eu lieu ces dernières années. Aujourd'hui, on en compte 20, N.D.L.R.), donc 380 églises paroissiales. À cela s'ajoutent pas moins de 1 000 chapelles. On a des records de 7 ou 8 chapelles par commune, parfois. A contrario, très rares sont les bourgades à n'avoir qu'une seule église.

Comment expliquer que le patrimoine religieux finistérien résiste mieux au temps ?

Il y a d'abord la pérennité des matériaux utilisés lors de la construction des édifices : dans le Finistère, les églises et chapelles sont construites en granit et en moellon, et les joints étaient faits à la chaux. C'est bien plus résistant que, par exemple, le tuffeau, utilisé dans certaines régions comme l'Anjou, où des églises ont dû être démolies. Contre les intempéries, et notamment l'humidité très présente ici, nos ancêtres bâtisseurs ont joué sur l'épaisseur des murs, mais aussi sur l'isolation et les fondations.

Il y a un autre aspect qui explique cette résistance au temps : c'est

l'apparition, dans la seconde moitié du XX^e siècle, d'associations dont les bénévoles sont dévoués à l'entretien et à l'embellissement des chapelles. Quand on voit le nombre de chapelles rénovées entre 1960 et 2000, en grande partie grâce à ces associations, c'est extraordinaire ! Il ne faut pas non plus oublier le rôle des communes et des villes : suite à la loi de 1905 de séparation de l'Église de l'État, les églises paroissiales et les chapelles sont devenues les propriétés des municipalités. Cela a facilité les travaux d'entretien, c'est certain. Si tout le patrimoine religieux finistérien existe encore, c'est bel et bien grâce à cela.

Comment expliquez-vous l'existence de ces associations qui œuvrent à la sauvegarde des chapelles ?

Selon moi, cela va au-delà de la simple considération religieuse : il y a, dans le Finistère, un vrai attachement des habitants pour leurs chapelles. Croyants ou non. En témoignent d'ailleurs les nombreux départs de catholiques des associations de sauvegarde des chapelles car, selon eux, trop de leurs membres ne se rendaient pas à la messe tous les dimanches.

Et puis, les édifices se situent, bien souvent, au cœur de hameaux. Dans toutes les chapelles, on célèbre chaque année un pardon. C'est une fête religieuse, bien évidemment. Mais aussi profane. Pour beaucoup, c'est un peu la « fête du village ». S'il n'y a plus de chapelle, il n'y a plus de pardon. Donc plus de fête. Ça peut expliquer une certaine affection des riverains pour l'édifice. Un chiffre vient prouver cela : il y a à peu près une association par chapelle dans le Finistère.

Nous sommes en 2019, le Finistère compte de nombreuses églises et chapelles. Qu'en sera-t-il dans les années futures ?

J'ai une vision très personnelle de la chose. En aucun cas, je ne la livre au nom de l'Église. Mais, selon moi, le patrimoine dans lequel il y a encore une pratique religieuse continuera d'exister. Mais pour ce qui est des chapelles, qui n'accueillent qu'un pardon dans l'année... On est obligé de se poser la question de leur devenir. Surtout lorsque l'on constate que l'investissement des bénévoles dans les associations s'atténue bigrement. On ne revivra peut-être jamais de période de rénovations, d'embellissement de chapelles comme on en a vécu.

Vous avez des idées pour ne pas en arriver là ?

Là encore, c'est mon opinion. J'ai pour habitude de dire qu'entre « culturel » et « culturel », il n'y a qu'un « r » de différence. Faisons qu'il devienne un « r » de ressemblance ! Je pense qu'il faut penser à des animations culturelles, compatibles avec le culte, dans toutes les chapelles. Parce que l'Église toute seule ne pourra pas continuer à faire vivre ce patrimoine.

Quid du tourisme ?

Je vais vous le dire comme je le pense : le Finistère ne se vante pas assez de son patrimoine religieux ! On ne va pas vendre notre soleil et notre ciel bleu à des Italiens ou des Espagnols ! On doit mieux promouvoir cette richesse, et, pour cela, un simple prospectus suffirait. Même chose : il faudrait que l'intérieur de chaque chapelle puisse être visible. Sans forcément parler d'ouverture quotidienne des monuments, on pourrait imaginer des petites grilles, pour que le visiteur puisse apprécier l'intérieur. Parce que les chapelles, c'est un peu le Louvre de nos campagnes.

Recueilli par
Basile CAILLAUD.



La chapelle de Saint-Jacou, à Plouviern, est en bon état. Elle date, pourtant, du XVI^e siècle.

CHÉRY PHOTO - BEATRICE LE GRAND - QUEST FRANCE

Une série sur le patrimoine religieux : pourquoi ?

« Louvre de nos campagnes », « merveilles », « atouts touristiques » : les superlatifs pour qualifier les chapelles et églises du Finistère ne manquent pas. Surtout quand ils sont prononcés par des personnes attachées à tout ce patrimoine.

Notre département compte plus de

1 000 édifices religieux. Une cathédrale à Quimper, puis des centaines d'églises et de chapelles, parfois remarquables, d'autres fois plus anonymes. Mais, le plus souvent, bien conservées.

Comment l'expliquer, alors que la fréquentation des lieux de culte bais-

se ? Tout au long de la semaine, nous allons tenter de répondre à la question. En mettant, notamment, en avant les bénévoles qui, au sein d'associations de sauvegarde et d'embellissement, permettent à ces monuments d'être encore debout.